

**Avis d'attribution d'un marché passé selon la procédure adaptée
de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Villeneuve-Sur-Lot.

Correspondant : M. le Maire, boulevard de la République B.P. 317, 47307 Villeneuve-sur-Lot Cedex, adresse internet : <http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr>

Objet du marché : Maitrise d'oeuvre relative au projet de regroupement des centres de loisirs

Type de procédure : Procédure adaptée

Attributaire du marché :

Jean-Marc HEN, Architecte DPLG, Najejouls, 47370 CAZIDEROQUE

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 13 octobre 2017

Montant du marché : 79200 euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 octobre 2017

Le présent avis pourra faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat (recours Tropic Travaux Signalisation) auprès du tribunal Administratif de Bordeaux, dans les deux mois qui suivent la présente notification.